

N<sup>o</sup> 86. — ORDRE du 12 avril 1875 relatif aux obsèques de Teriitua-Joinville.

Le Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire de la République aux Iles de la Société,

Voulant rendre à Teriitua Tuavira, Prince Joinville, fils de la Reine Pomare, décédé le 9 du courant, des honneurs funèbres ;

Vu les précédents établis,

ARRÊTE les dispositions suivantes :

La cérémonie funèbre étant fixée au mercredi 14 avril, à 2 heures de l'après-midi, toutes les troupes de la garnison et les compagnies de débarquement des transports à hélice *Vire* et *Calvados* prendront les armes et devront être rendues au palais de la Reine quelques instants avant l'heure indiquée. Les cavaliers d'escorte s'y rendront également.

La musique de la ville se placera en tête du cortège. Pendant la cérémonie, elle fera entendre des airs de musique religieuse convenablement choisis.

Les troupes de terre et de mer réunies seront commandées par M. le capitaine d'artillerie Meifredy, commandant d'armes.

Elles accompagneront le corps au temple situé dans la partie ouest de la ville, et du temple au pont de Fautaua, le lieu de sépulture de la famille Pomare se trouvant à Papaoa, à plus de 4 kilomètres.

On se conformera aux autres dispositions de l'article 374 du décret du 13 octobre 1873.

Les coins du poêle seront portés par :

MM. Jacquemart, capitaine de frégate, commandant la *Vire* ;

La Barbe, Ordonnateur *p.i.* ;

De Lavaud, chef du service judiciaire ;

Doublé, lieutenant de vaisseau, directeur des affaires indigènes ;

Maheanuu, vice-président de la haute-cour tahitienne ;

Mano, chef du district de Tautira.

A l'arrivée du corps au temple, l'artillerie fera une salve de 21 coups de canon ; les trompettes et les clairons sonneront aux champs.

A la sortie du temple, les trompettes et les clairons sonneront de nouveau aux champs ; le cortège se remettra en marche en passant par la rue de Rivoli et s'arrêtera au pont de Fautaua.

A cet endroit, les derniers honneurs seront rendus ; l'artillerie fera une seconde salve de 21 coups de canon, et les troupes, ran-